PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du conseil municipal qui sera tenue le 6 juin 2023 à 19 h, au centre communautaire Louis-Renaud de la Ville de Brownsburg-Chatham, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro : DM-2023-00237 Adresse : 401, rue Saint-Laurent

Lot: Lo

Objet:

Lot 4 235 012
 Autoriser le maintien d'un bâtiment principal possédant une marge avant de 3,66 mètres et une marge avant secondaire de 3,31 mètres alors que la grille des spécifications pour la zone R-613 stipule que la marge avant minimale est de 7,5 mètres et que le règlement 111 du village de Brownsburg en vigueur lors de la construction de la résidence en 1965 stipulait que les bâtiments d'habitation dans les zones « R » devaient respecter une implantation de 20 pieds (6,10 mètres) d'une rue.



Toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure peut soit être entendue au cours de la séance du conseil du 6 juin 2023, soit communiquer ses questions ou commentaires par écrit à l'adresse courriel suivante : tgroulx@brownsburgchatham.ca au plus tard le 6 juin 2023 à 16 h 30.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 22 mai 2023.

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 22 mai 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 22e jour de mai 2023,

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique